

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie



ETRE A L'OFFENSIVE CONTRE LA DROITE

Lors de la session plénière du 26 octobre, J. CHATELAIS a rappelé la journée de lutte contre la misère, **34.000 personnes vivent dans notre région avec des revenus inférieurs à 817 € par mois.**

Oui, Monsieur le Président, les citoyens bas-normands ont besoin de justice, mais ils ont avant tout besoin de justice sociale.

Après avoir fustigé la droite qui parle de « la France qui se bat et qui souffre », il rappelle que **les députés de droite auraient du penser à cette France qui souffre et qui se bat lorsqu'ils l'ont humiliée par le vote du paquet fiscal faisant plus de 15 milliards de cadeau d'impôts en juillet aux plus riches.**

L'objectif de la majorité nationale est de mettre fin au modèle social français, ainsi Denis KESSLER, ancien vice président du MEDEF a déclaré dans le magazine Challenges , je cite « *il s'agit de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du conseil national de la résistance mis en place à la Libération par les communistes et ... les gaullistes.* »

Il faut donc en finir entre autre avec la sécurité sociale, le système des retraites par répartition, le statut de la fonction publique et plus largement, les services publics.

Pour cela, il faut tuer les résistances à cette politique, il faut éloigner la justice des citoyens, il faut détruire les conseils des Prud'hommes, il faut rendre les travailleurs sans défense.

Ainsi, l'actualité régionale est marquée par la modification autoritaire de la carte judiciaire par le gouvernement de Monsieur SARKOZY, 13 tribunaux supprimés, c'est le démantèlement du territoire qui est en œuvre.

La mise à mal des services publics comme l'hôpital, l'éducation nationale avec 11000 suppressions de postes, la disparition programmée de nombreux services publics qui font la vie de nos territoires est en marche, en marche forcée.

Où est la démocratie dans la négociation avec les organisations syndicales, quand on fixe par avance les conclusions auxquelles la négociation doit aboutir ?

Au nom de quel aménagement du territoire, au nom de quel soucis de la France qui souffre et se bat peut-on envisager qu'il n'y ait plus de Conseil des Prud'hommes dans le second et le troisième bassin d'emploi de notre région que sont Cherbourg et Flers?

L'objectif de cette droite, c'est de mettre à mal tout le service public pour réduire les dépenses publiques ; c'est respecter les 3% des critères Européens de Maastricht ; c'est de nous repasser le plat du Traité Européen refusé par le peuple Français en espérant trouver assez de complices au Parlement pour éviter un nouveau référendum et empêcher que le peuple se prononce.

Il conclut sur la politique de la région dans ces difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés nos bas-normands, notre majorité régionale a pris le parti, et elle doit en être fière, de défendre du mieux qu'elle le peut les plus démunis : carte livre, boîte à outil, cart@too, gratuité des formations sanitaires et sociales, des tarifs de transports sociaux, etc.

Et bien, Monsieur le Président, nous pensons que notre majorité doit faire encore plus, il faut que nous travaillions à être plus encore, passez moi l'expression au plus près de ceux qui souffrent et se battent, c'est ce qu'attendent de nous, Monsieur le Président, ceux qui nous ont élu.

ELECTION DE L'EXECUTIF DU CONSEIL REGIONAL Bizarre ! Vous avez dit bizarre ?

Avec la démission de B. CAZENEUVE, Maire de Cherbourg, l'Assemblée Régionale a procédé à la réélection de sa Commission Permanente et de ses Vice-Présidents. Ce vote a fait l'objet de propositions politiques du Maire UMP de la Manche M. THOURY, et de ... quelques surprises.

Ce dernier a fait observer que la Manche n'était plus représentée aux trois premiers postes de l'Exécutif Régional dans les propositions de nouvelles responsabilités. Ainsi, il a annoncé sa candidature à un poste de Vice-Président et a invité la majorité de gauche à pratiquer la politique d'ouverture de Nicolas Sarkozy.

Les élus communistes, par la voix de P. MOURARET, et d'autres à gauche, ont refusé cette proposition. Ils ont rappelé que la majorité actuelle a la responsabilité de constituer un exécutif apte et déterminé à mettre en œuvre la politique de gauche voulue par les électeurs.

Surprise à gauche lorsque cette volonté d'ouverture trouve un écho favorable auprès d'A. TOURRET, Parti Radical de Gauche (PRG).

Surprise aussi, lorsque le résultat du scrutin pour l'élection de la Commission Permanente fait apparaître qu'un élu de gauche a voté contre son camp, donnant une voix supplémentaire à la droite.

Ce vote, revendiqué par P. CAUCHY (élu PRG), émis par erreur (!) selon ses déclarations, permet ainsi à la droite d'obtenir un siège supplémentaire à la Commission Permanente. Comme par hasard, il permet à M. THOURY d'être élu à la place de la socialiste remplaçante de B. CAZENEUVE, qui devait avoir ce poste dans le respect des accords conclus entre les groupes de la majorité.

Surprise encore, quand cet élu UMP, qui avait revendiqué, au nom de l'équilibre, la présence de la Manche dans les 3 premiers postes de l'Exécutif, se porte candidat non pas face au n° 3 A. TOURRET, mais ... contre M-J. GOBERT, n°4, élue communiste.

Cela fait tellement de choses bizarres ... qu'on pourrait penser que

Jean CHATELAIS
Président du groupe Communiste

TARIFICATION SOCIALE

Afin de favoriser la mobilité des bas-normands les plus démunis, P. MOURARET a proposé l'extension du dispositif Passeport Solidarité qui permet 12 voyages à 80% de réduction à toute personne gagnant moins de 80% du SMIGC et aux demandeurs d'asile en situation régulière accueillis sur le territoire de la Basse-Normandie.

Le dispositif « Form'Emploi », quand à lui, permet une réduction de 80% pour les stagiaires de la FPA et les signataires d'un contrat d'apprentissage aux communes faisant parties de l'académie de Caen mais situées hors Basse-Normandie.

SANMINA

Une centaine de salariés de l'entreprise SANMINA sont venus manifester au Conseil régional pour demander le soutien des élus. Des élus, dont le Président de Région et J-C. FORAFO, ont reçu une délégation de ces ouvriers pour les assurer de leur soutien, et leur faire part de l'adoption d'une motion à l'unanimité des Conseillers Régionaux soutenant leur combat contre la délocalisation de leur entreprise, située à Tourlaville dans la Manche.

NOUVELLES RESPONSABILITES SUITE AU REMANIEMENT DE L'EXECUTIF

Jean CHATELAIS
Président du Groupe,
Conseiller régional délégué
aux Marchés Publics, Membre des Commissions
«Finances, Personnel, Plan, Affaires générales»
et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET
Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO
Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail : grou-
pe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter

CARTE JUDICIAIRE

Lors de la venue de R. DATI à Rouen le 8 octobre 2007, de nombreux élus de la majorité, dont les élus communistes, ont manifesté contre la réforme de la carte judiciaire.

Avec 13 tribunaux supprimés à très brèves échéances, la Basse-Normandie est très durement touchée par cette réforme.

C'est pourquoi les élus communistes ont soutenu la motion demandant qu'un véritable processus de concertation puisse s'engager, et qu'une véritable réforme de la justice redéployant le contentieux entre les différents Tribunaux au bénéfice des juridictions de proximité soit amorcée dans les plus brefs délais.

TELESANTE

P. MOURARET a présenté un dispositif qui sera une première européenne en Basse-Normandie : la possibilité pour des patients d'être suivis à domicile pour leur insuffisance cardiaque chronique suite à un accident cardiovasculaire.

La Région va octroyer 413 918 euros pour l'investissement utile au déploiement de ce projet, financé en partenariat avec l'assurance maladie et l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Basse-Normandie.

Cette somme permettra l'achat de 200 appareils et licences permettant d'équiper jusqu'à environ 700 patients par an.

REFUGIES DU NORD-COTENTIN

La situation des réfugiés irakiens présents dans le Nord-Contentin est indigne de notre démocratie.

N'ayant commis aucun délit, mais ne bénéficiant pas de structures d'hébergement d'urgence, ces réfugiés se retrouvent traqués, arrêtés puis relâchés, puisqu'on ne peut rien leur reprocher, et qu'ils ne sont pas expulsables vers un pays où ne les attendent que la guerre et l'insécurité.

Au vu de ces conditions inhumaines, les élus communistes ont soutenu la motion présenté par les verts demandant au gouvernement de traiter la question de l'accueil d'urgence des sans papiers pour faire en sorte que l'État accepte le dialogue et que la loi en vigueur soit respectée.

VOLET TERRITORIAL DU CPER

P. MOURARET a présenté le volet territorial du Contrat de Projet Etat-Région, voté le 6 mars 2007. Il comprend un volet territorial important qui sera mis en œuvre sous la forme de nouvelles conventions territoriales avec les 13 pays, le 5 agglomérations et les 3 Parcs naturels régionaux. Le CPER 2007/2013 a souligné la nécessité de développer une politique de rééquilibrage pour éviter le « décrochage » de certains secteurs de Basse-Normandie.

Sur une enveloppe de 72 millions d'euros, les crédits seront répartis comme suit :

- 41,8 M € pour les Pays
- 3 M € pour les Parcs naturels régionaux
- 26,7 M € pour les Agglomérations
- 500 000 € pour la métropole normande.

Autres sujets évoqués...

Le groupe Communiste a aussi apporté son soutien à divers sujets d'ordre général :

- Formations professionnelles et apprentissage : renouvellement des conventions de création de CFA, indemnités compensatrices forfaitaires versées aux employeurs d'apprentis, ...
- Éducation
- Environnement et développement durable : lutte contre les changements climatiques, ...
- Agriculture : filière bois, filières végétales, filière équine, ...

